



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES interne et CAER-CAPES

Section : langues vivantes étrangères : chinois

Session : 2024

Rapport de jury présenté par :

Isabelle PILLET-ROSAT
Présidente du jury

Brigitte GUILBAUD
Vice-présidente

Table des matières

Avant-propos.....	3
Statistiques.....	4
Rappel des épreuves.....	5
Propos préliminaires méthodologiques.....	9
Épreuve d'admissibilité (<i>Coefficient 1</i>).....	10
Épreuve d'admission : épreuve professionnelle en deux parties (<i>coefficient 2</i>)....	12
Annexes : exemples de sujets.....	14

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Avant-propos

Le jury du CAPES interne (secteur public) et du CAER (réseau privé) section langue vivante chinois se réjouit d'avoir été en capacité de pourvoir tous les postes offerts. Le jury tient à souligner la qualité des prestations tant pour le dossier RAEP qu'à l'épreuve orale qui ont permis un recrutement satisfaisant pour l'enseignement du chinois sur le territoire. Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats du concours 2024.

Le nombre de postes étant limité, nombreux sont les candidats qui auront pu éprouver de la déception, mais nous tenons à leur adresser nos encouragements, ainsi qu'aux futurs candidats. Nous savons l'engagement dont font preuve les enseignants en poste, souvent à temps plein, pour se présenter à ce concours exigeant.

Le jury est convaincu que l'ensemble des candidats présents est capable de réussir ces concours et invite les candidats refusés à s'engager à nouveau dans sa préparation. Le prérequis de la réussite à tout concours est la lecture du rapport de jury. Comme les précédents, celui-ci est à considérer dans sa dimension formative et sa vocation pédagogique. Ainsi nous encourageons les candidats de la prochaine session à prendre le temps de lire ce rapport ainsi que les précédents pour s'emparer de leurs éléments d'analyse et préconisations. Cette lecture permet l'appropriation indispensable des attendus de l'épreuve et il n'est pas superflu d'y revenir de façon régulière.

Nous remercions chaleureusement tous les membres du jury pour leur travail consciencieux, efficace et bienveillant, tout au long des étapes du concours, et particulièrement lors des épreuves orales face à l'inquiétude que le passage devant une commission d'interrogation d'un concours peut produire.

Un grand merci également au Lycée Claude Monet de Paris qui a accueilli le concours dans un esprit d'engagement constant auprès du ministère.

Isabelle PILLET
Présidente du jury

Brigitte GUILBAUD
Vice-présidente

Composition du jury :

L'arrêté fixant la composition d'un jury ou d'un comité de sélection est affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de l'autorité administrative chargée de l'organisation du concours ou de la sélection professionnelle. Cet arrêté est, dans les mêmes conditions, publié sur le site internet de l'autorité organisatrice.

STATISTIQUES

CAPES INTERNE PUBLIC

Nombre de postes	6
Nombre d'inscrits	31
Nombre de dossiers RAEP présents évalués par le jury	23
Nombre de candidats éliminés car absents	8
Nombre de candidats éliminés	3
Nombre de candidats non éliminés	20
Nombre de candidats admissibles	12
Nombre de candidats présents à l'oral et non éliminés	12
Nombre de candidats admis au titre de la liste principale	6
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	0

Bilan de l'admissibilité - Notes/20

Barre d'admissibilité :	10.75	
Dossier RAEP	Note minimum : 7	Note maximum : 13

Bilan de l'admission - Notes/20

Barre d'admission :	10,83	
Moyenne des admis	25.92/40	
Epreuve orale	Note minimum : 4	Note maximum : 16
Seuil de la liste principale	10.83/20	

CAER-CAPES INTERNE PRIVE

Nombre de postes	4
Nombre d'inscrits	53
Nombre de dossiers RAEP présents évalués par le jury	36
Nombre de candidats éliminés car absents	5
Nombre de candidats éliminés	2
Nombre de candidats non éliminés	36
Nombre de candidats admissibles	9
Nombre de candidats présents à l'oral et non éliminés	9
Nombre de candidats admis au titre de la liste principale	4
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	0

Bilan de l'admissibilité - Notes/20

Barre d'admissibilité :	11/20	
Dossier RAEP	Note minimum : 7	Note maximum : 14,5

Bilan de l'admission - Notes/20

Barre d'admission	13.33/20	
Epreuve orale	Note minimum : 8	Note maximum : 15,5

Rappel des épreuves

Ci-dessous est reproduit le descriptif des épreuves du Capes interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) section langues vivantes étrangères : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, hébreu, italien, néerlandais, portugais, russe¹.

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

Épreuve d'admissibilité : épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) (Coefficient 1)

Le dossier est adressé par le candidat au ministre chargé de l'éducation nationale dans le délai et selon les modalités fixées par l'arrêté d'ouverture du concours. Le fait de ne pas faire parvenir le dossier dans le délai et selon les modalités ainsi fixées entraîne l'élimination du candidat.

Le jury examine le dossier de Raep qu'il note de 0 à 20. Le dossier est soumis à une double correction. Il n'est pas rendu anonyme.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter.

Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels. Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

¹ Disponible à l'adresse : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-epreuves-des-concours-de-recrutement-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2024-1097>

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21 × 29,7 cm et être ainsi présentée :

- dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm
- sans retrait en début de paragraphe.

A son dossier, le candidat joint un ou deux exemples de documents ou de travaux réalisés dans le cadre de la situation décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. Ces documents doivent comporter un nombre de pages raisonnables, qui ne sauraient excéder dix pages pour l'ensemble des deux exemples. Le jury se réserve le droit de ne pas prendre en considération les documents d'un volume supérieur.

Le candidat atteste sur l'honneur de l'authenticité de toutes les informations figurant dans son dossier

Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite,
- la maîtrise des enjeux scientifiques, didactiques et pédagogiques de l'activité décrite,
- la structuration du propos,
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée,
- la justification argumentée des choix didactiques et pédagogiques opérés,
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées, lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de RAEP, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

Épreuve d'admission : épreuve professionnelle en deux parties (coefficient 2)

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

Première partie : exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury

- Durée de la préparation : 2 heures
- Durée de l'exposé : 30 minutes maximum
- Durée de l'entretien : 25 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Le jury précise au candidat le niveau d'enseignement (collège ou lycée général et technologique) auquel le sujet doit être abordé. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Deuxième partie : compréhension et expression en langue étrangère

- Durée : 30 minutes maximum

Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue étrangère.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue étrangère.

Nous reproduisons aussi ci-dessous les conseils du Capes interne et du concours d'accès à l'échelle de rémunération (CAER) <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/conseils-pour-l-epreuve-de-reconnaissance-des-acquis-de-l-experience-professionnelle-raep-de-1124>

Conseils pour l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) de certains concours internes

Ces modalités concernent les concours internes du Capes (sauf pour les sections documentation et éducation musicale et chant choral), du Capet, et du CAPLP (sauf pour la section métiers de l'alimentation). Les concours de l'enseignement privés sont également concernés.

Contenu du dossier (conseils généraux)

Le dossier doit être établi conformément aux modalités décrites dans les arrêtés du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours.

Les candidats qui n'ont pas exercé leurs fonctions en présence des élèves peuvent éprouver une certaine difficulté à constituer leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle. Ces candidats ne doivent pas pour autant se sentir exclus des concours internes dès lors qu'ils remplissent les conditions d'inscription.

Ces candidats qui peuvent avoir exercé dans un autre niveau d'enseignement que le second degré (premier degré, enseignement supérieur), ou dans un autre département ministériel, ou qui souhaitent se reconvertir dans une autre discipline, pourront faire état d'expériences pédagogiques observées ou montrer en quoi leur parcours leur a permis de construire une identité professionnelle qui leur permette d'exercer le métier de professeur dans la discipline choisie.

Les jurys ont en conséquence toute latitude, pour apprécier les expériences (formation initiale et/ou continue, quel que soit le ministère), même si elles sortent du domaine strict de l'enseignement (et de la vie scolaire), dès lors qu'elles auront permis de construire et de montrer au moyen du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience l'existence de compétences similaires à celles qui sont requises pour exercer le métier d'enseignant.

Les épreuves des concours internes ont été fixées afin de permettre d'apprécier des compétences pédagogiques et/ou éducatives transférables. Cependant, quelle que soit la situation vécue par le candidat et développée dans son dossier, les jurys apprécieront que le candidat se soit approché au plus près des requis fixés dans les arrêtés du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours.

L'épreuve d'admission exige des candidats une maîtrise disciplinaire et pédagogique à tout le moins solide.

Les candidats souhaitant valoriser une expérience professionnelle en formation continue d'adultes développeront plus particulièrement, à partir également d'une analyse précise et parmi leurs activités de formation, celle qui leur paraît la plus significative dans la mise en œuvre et l'animation d'actions articulées avec des situations relatives à leurs stagiaires et dans la mise en œuvre de méthodes pédagogiques appropriées. Ils indiqueront et commenteront, par exemple, leurs choix tant en ce qui concerne les activités d'enseignement et/ou de formation (face à face pédagogique permettant la transmission des savoirs et savoir-faire, incluant le suivi pédagogique individuel des stagiaires, l'évaluation et la validation des travaux des stagiaires, la présentation des dossiers des stagiaires) que dans les autres activités liées à l'acte de formation, notamment dans la conception et l'élaboration des formations, la mise en œuvre des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux différents publics, l'accompagnement de ces publics dans leur projet de formation et/ou d'insertion professionnelle.

Les candidats qui assurent ou ont assuré des fonctions d'enseignement doivent éviter de procéder à une micro-analyse détaillée de séance qui ne serait pas rattachée à une séquence ou à une description d'un parcours forcément trop rapide de l'ensemble de séquences d'une année scolaire.

La pertinence du choix de la séquence, au regard des enjeux de la discipline et la capacité d'analyse de son activité seront particulièrement appréciées.

Il est offert aux candidats de joindre à son dossier des documents ou travaux réalisés dans le cadre de l'activité décrite. Plus que le nombre qui reviendrait à un empilement peu représentatif, c'est la pertinence du choix et l'intérêt du document au regard de l'expérience d'enseignement analysée qui seront évalués.

D'une manière générale, la maîtrise de la langue, la qualité de l'expression, la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe sont des pré-requis indispensables pour la réalisation du dossier.

Propos préliminaires méthodologiques

Le concours interne doit être l'occasion de renouveler son regard sur son propre parcours. Le référentiel des compétences professionnelles de l'enseignant constitue un point d'appui pour réfléchir au métier d'enseignant, à la relation pédagogique avec ses élèves, aux valeurs de la république, à l'indispensable prise de recul face à ce métier en pleine évolution, etc. A ce titre, la réussite d'un concours ne peut être considérée comme une fin en soi, la formation continue des enseignants nourrissant en permanence l'activité professionnelle.

L'approfondissement de ses propres connaissances linguistiques et culturelles, de sa réflexion didactique et pédagogique par des lectures, de la formation et des échanges avec d'autres enseignants de langues vivantes et autres disciplines doivent étoffer en permanence l'activité professionnelle.

Le jury attend que les candidats aient intégré la dimension éducative dans leur réflexion et dans leur démarche, notamment celles de l'adolescent, de l'éducation aux médias et à la citoyenneté et de la formation aux valeurs de la république. Le jury attend aussi une bonne organisation de la pensée et du discours, partie intégrante des compétences de l'enseignant et donc de chaque candidat. Nécessaire dans les deux étapes du concours (admissibilité et admission), cette structuration du propos traduit le cheminement de la pensée mais aussi et surtout la capacité à synthétiser ses idées au sein de son exposé, de même que hiérarchiser l'essentiel et le détail. Le jury note tout au long des épreuves la difficulté de certains candidats à présenter leur propos de façon synthétique, s'abîmant souvent dans le détail de la description, entravant par conséquent l'approche réflexive, la prise de hauteur et le recul. Cette approche est indispensable au candidat pour l'analyse de sa pratique, et donc à l'évolution de ses compétences. De même, le jury a remarqué la difficulté de certains candidats à communiquer de façon claire et efficace lors des épreuves orales. Un entraînement à la prise de parole en public est conseillé.

Il n'y a pas d'expérience professionnelle type, la diversité et la singularité de chaque parcours est une richesse. Nous invitons les candidats à privilégier la présentation d'une séquence dans le secondaire ; en ce qui concerne ceux qui n'enseignent pas encore la langue chinoise dans l'enseignement secondaire, il est nécessaire de bien se familiariser avec le contenu des programmes, afin de se projeter dans le métier, d'en saisir les enjeux et d'exposer l'éventuelle transposabilité de leur expérience.

[Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation](https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066)

https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

Épreuve d'admissibilité (dossier RAEP)

Le jury rappelle le caractère personnel des dossiers des acquis et de l'expérience professionnelle.

À noter, les dossiers des candidats comportant des documents visant à influencer le jury à l'aide d'éléments qui sont hors des attentes de l'épreuve (ex : lettre de recommandation, compte-rendu d'inspection, etc.) ne peuvent être étudiés par le jury et sont irrecevables. Nous attirons donc l'attention des candidats sur le strict respect des consignes et de la forme attendue, par exemple, les dossiers sans page de garde ou non signés par le candidat ne sont pas recevables non plus.

Le RAEP se compose de la façon suivante :

Partie I	Partie II	Annexes
Parcours professionnel	Séquence pédagogique	Illustrations de la démarche
2 pages maximum	6 pages maximum	10 pages maximum

1^{ère} partie du dossier :

La première partie du dossier a pour objectif de présenter le parcours du candidat dans son ensemble, y compris son entrée dans l'enseignement. Cette partie n'est ni un curriculum vitae ni une lettre de motivation. Le jury attend de percevoir le cheminement du candidat vers et au cours de l'enseignement à travers ses expériences.

Ce parcours personnel permet au jury d'appréhender chaque candidat dans sa singularité. Il n'y a donc pas de parcours type attendu. Il s'agit de faire voir la construction de son parcours professionnel et de son évolution, tant dans ses activités d'enseignement que dans d'autres domaines d'activités qui pourront faire écho de façon bénéfique dans l'enseignement.

Il ne s'agit pas dans cette partie d'énumérer toutes les compétences professionnelles attendues mais de mettre en avant certains acquis de chaque expérience personnelle, en écho avec le métier et le choix de la réalisation pédagogique présentée dans la seconde partie du dossier. Par exemple, de nombreux candidats ont évoqué la prise en compte de l'hétérogénéité des élèves dans leur parcours sans que cette affirmation ne soit davantage étayée dans la seconde partie du dossier.

L'obtention du concours ne doit pas simplement représenter un aboutissement ou une récompense, mais une étape de plus pour continuer à évoluer dans sa pratique.

2^{ème} partie du dossier :

L'organisation de cette partie du dossier et l'argumentation sont pour le jury des indicateurs de la capacité du candidat à construire et exposer sa pensée, il est donc conseillé d'y accorder une attention particulière.

La réalisation pédagogique complète ne doit pas se limiter à une présentation purement descriptive. Le jury doit percevoir la réflexion menée pour construire et mettre en œuvre les étapes et l'articulation générale du projet, les processus d'apprentissage, les phases d'entraînement (utiles à la réalisation finale mais aussi tout au long du processus), les évaluations, les progrès des élèves, les écueils rencontrés, etc. Les choix didactiques et pédagogiques doivent être justifiés, montrant ainsi la préparation nécessaire à la conception des enseignements et à leur efficacité auprès des élèves. Les réajustements opérés doivent également être explicités et démontrent une capacité d'analyse réflexive indispensable.

Le projet doit s'inscrire dans les programmes de l'Education Nationale, en respecter les principes pédagogiques et ses préconisations, tels que l'approche actionnelle, l'entrée par la culture, la disjonction oral/écrit.

Les activités langagières doivent être clairement définies et articulées avec des entraînements, les attentes et la production finale clairement établis.

Le projet doit être le fruit d'une réflexion et d'une expérience professionnelle personnelle, il ne doit pas être la simple copie d'un manuel ou encore d'un projet qui n'a pas été fait. Le choix d'un manuel ne saurait dispenser de la réflexion personnelle et d'une démarche pédagogique adaptée à ses classes : si un manuel représente une richesse et une aide, il n'est pas le cours d'un enseignant. Savoir l'utiliser est l'une des compétences de l'enseignant.

Certains dossiers comportent des contradictions entre objectifs, activités proposées, évaluations et réalisation finale, souvent peu réalistes au regard de la réalité du terrain et entraînant un doute quant à leur faisabilité pédagogique. De même, l'utilisation des outils numériques ne répond pas toujours à des objectifs pédagogiques précis, eux-mêmes adaptés aux besoins des élèves et de sa classe.

Par ailleurs, tout candidat ne peut omettre de se pencher sur le sens des mots et définir les concepts et termes pédagogiques employés, faute de quoi ces derniers deviennent un jargon creux voire parfois peu compréhensible. Les activités présentées doivent illustrer cette fine compréhension des termes pédagogiques employés.

Lorsqu'elle est présente, l'analyse de la séquence réalisée, des choix didactiques et pédagogiques opérés, s'apparente parfois à une simple autosatisfaction ou encore une autocritique. La prise de recul réflexive consiste à savoir justifier des choix en amont et à en analyser la pertinence effective après la mise en œuvre, de même que les réajustements possibles.

La conclusion du dossier doit mettre en exergue la capacité du candidat à prendre du recul sur son travail au sein de la classe et de l'établissement, de même qu'à réfléchir à des axes d'amélioration concrets.

L'évaluation, sous différentes formes, n'est pas toujours évoquée par les candidats. Elle est pourtant un indicateur indispensable de la progression des élèves et une boussole pour fabriquer une séquence. La remédiation est encore moins abordée, sinon très partiellement.

Pour ce faire, relever des indicateurs de réussite ou de difficultés chez les élèves peut être d'un grand secours. De nombreux indices témoignent de l'adhésion -ou non- des élèves à une activité ainsi que de son efficacité. Le candidat doit montrer au jury qu'il est ouvert à ces indices, qu'il sait s'en saisir et les analyser, afin d'ajuster sa pratique professionnelle.

Le jury regrette que certains dossiers se limitent à des généralités, ce qui ne permet pas de percevoir l'approche individuelle que le candidat a de sa spécialité et de son enseignement, de la relation pédagogique mise en place avec les élèves et de la gestion des relations entre élèves. Le travail en interdisciplinarité et en coopération avec l'équipe pédagogique a été souligné, sans toujours une réflexion sur son bénéfice pour ses élèves.

La mise en forme et la structuration des propos doivent être claires : la difficulté de synthèse de certains candidats se perçoit dans la longueur d'un propos trop descriptif frisant la redondance, menant parfois à un découpage illogique associé à une ponctuation inappropriée.

Certains candidats ont montré une véritable analyse réflexive de leur pratique. Les meilleurs dossiers ont mis en avant l'observation des élèves, la préoccupation de la réussite de ces derniers, ont exposé des tâches créatives, réalistes et motivantes.

Les annexes

Les annexes ont pour but d'éclairer le propos d'ensemble et d'illustrer certains éléments. Elles sont indispensables au jury pour se faire une image plus juste du travail concret réalisé en classe. Le jury attire encore l'attention sur la qualité et la lisibilité des documents présentés. Une bonne complémentarité entre ce qui est énoncé et les annexes aide à répondre à l'exigence de cohérence du propos. Ainsi les documents doivent illustrer de manière pertinente les choix didactiques et pédagogiques, les activités menées en classe, les productions des élèves, reflétant leur progression dans leur hétérogénéité. Enfin, dans un souci de facilité de lecture, le dossier doit clairement faire référence à l'ensemble des documents mis en annexe.

Épreuve d'admission

L'équilibre des coefficients (RAEP coefficient 1 ; oral coefficient 2) doit rappeler à tout candidat la primauté de l'épreuve d'admission. Les attentes du jury sont à la mesure de cette proportion.

L'épreuve orale est constituée de deux parties aussi importantes l'une que l'autre. Le jury insiste sur la nécessité de se préparer à la fois à l'épreuve pédagogique et à la présentation et l'analyse d'un texte littéraire en chinois. Un niveau de chinois insuffisant a parfois été constaté. La préparation aux épreuves orales nécessite la lecture régulière de textes de natures variées. Un niveau de langue suffisant est indispensable pour comprendre et exploiter les documents proposés dans le temps imparti. La deuxième partie de l'épreuve nécessite un entraînement spécifique pour s'exprimer en continu à partir du support proposé. Dans quelques cas, le français a pu entraver la communication avec le jury.

Un bon niveau de culture générale est attendu : les grandes lignes de l'histoire et de la littérature chinoises doivent être connues par les candidats ainsi que les grandes questions de société qui touchent le monde chinois. S'il n'est pas attendu des candidats d'être des spécialistes de grammaire et de linguistique, les notions essentielles pour l'enseignement doivent être maîtrisées, par exemple, l'analyse des caractères ou encore les points de grammaire usuels.

Le temps de préparation de chaque partie de l'épreuve orale étant très restreint (2 heures pour la partie 1 et 10 minutes pour la partie 2), les candidats doivent s'entraîner à l'avance à s'adapter à ce format, et donc construire des stratégies de compensation pour réussir l'épreuve.

La capacité du candidat à gérer son temps et les interactions avec le jury, permettent de montrer une réelle capacité à dialoguer, à convaincre et à réfléchir ensemble. Cette posture indique la qualité du dialogue tant avec les élèves, collègues, les représentants de l'institution, personnels de direction et les parents d'élèves. Elle permet également au jury de prendre en considération l'ouverture d'esprit du candidat et sa capacité à se remettre en question, qualités essentielles pour pouvoir progresser dans sa pratique.

Malgré la bienveillance constante du jury, certains candidats peuvent perdre leurs moyens, en cours de préparation ou pendant l'épreuve. Une bonne gestion du stress se travaille impérativement en amont.

Épreuve orale sur dossier

Les dossiers sont en général constitués de différents types de documents : textuels, iconographiques, audio-visuels. Comme cela est précisé dans les consignes de l'épreuve, le candidat est tout à fait libre de ne pas utiliser l'intégralité des documents ou d'ajouter un document à condition d'en apporter une justification claire et argumentée.

Les dossiers pédagogiques peuvent convenir à plusieurs niveaux et statuts de langue, ce que le candidat doit spécifier et argumenter. Le jury regrette qu'une exploitation pédagogique au niveau collège soit rarement proposée. Le candidat doit mettre en lien les documents, opérer un choix justifié pour une exploitation pertinente et précise. La problématique, l'ancrage culturel, l'adaptation à la maturité des élèves, la tâche finale, le nombre de séances, la période de l'année, son insertion dans la progression pédagogique globale et le niveau visé en référence au CECRL doivent être précisés et cohérents.

Le jury rappelle que la présentation du dossier doit être synthétique faute de quoi l'exposé ne peut être achevé. Le temps de présentation du dossier tire souvent trop en longueur, la présentation linéaire sans beaucoup d'analyse ni dégagement immédiat de l'intérêt du dossier et la projection dans son exploitation pédagogique. Il est conseillé de regrouper les documents en fonction de leur intérêt en regard de la problématique choisie.

La construction de la séquence présentée ne doit pas être une coquille vide : les pistes pédagogiques doivent être proposées dans la perspective d'une séquence au service de la progression des élèves, illustrées et associées à des consignes précises et faisables. La séquence présentée doit être réaliste, adossée au contenu des programmes officiels de l'Education Nationale et en référence au CECRL, son fil conducteur bien visible.

Les propositions d'exploitation doivent être réalistes et étroitement liées à la progression des élèves. Concevoir, mettre en œuvre et faciliter le cheminement de l'apprentissage des élèves vers l'acquisition effective de telle ou telle compétence est le quotidien de la vie d'un enseignant. De même, le candidat doit donner des pistes concrètes d'entraînement aux activités langagières associées à des modes de travail multiformes, dans une vision la moins descendante possible. L'élève doit être **au centre des apprentissages**, point essentiel rarement évoqué lors des exposés. Expliciter cela nécessite une présentation logique montrant l'articulation entre mobilisation des connaissances et stratégies et développement des compétences langagières, tâche finale et évaluations. Par ailleurs, si les candidats utilisent certes la terminologie didactique et pédagogique, la compréhension de cette dernière n'est pas toujours aboutie, empêchant une utilisation à bon escient. Cette terminologie doit être maîtrisée dans leur essence-même pour une meilleure préparation. Par ailleurs, certains candidats ont proposé des travaux de groupe dont les modalités et exigences n'ont pas le plus souvent été explicitées, laissant paraître une compréhension trop superficielle de ces modes de travail, omettant souvent cette occasion de clarification pour les élèves, de progression et d'entraide.

L'acquisition de la compétence sinographique doit être associée aux entraînements nécessaires et une stratégie réfléchie de mémorisation. La confusion entre lexique et acquisition des caractères étant en outre une fréquente faille chez nombre de candidats. De même le jury invite les candidats à réfléchir à ce qui fait la différence entre apprentissage sinographique, trace écrite et expression écrite, ces trois phases ne recouvrant pas les mêmes réalités pédagogiques.

L'entretien est donc l'occasion pour le candidat de montrer au jury sa capacité à dialoguer dans un esprit constructif qui nécessite d'être capable de se remettre en question, ce qui ne fut pas toujours le cas. Dialogue et remise en question ne sont pas un aveu de perte de maîtrise, bien au contraire, ils sont l'une des clefs de la progression professionnelle.

Épreuve orale de langue

Dans cette seconde partie de l'épreuve, les candidats sont amenés à rendre compte d'un document écrit après en avoir pris connaissance en dix minutes maximum, en présence des membres du jury.

Il est attendu des candidats une compréhension au minimum globale du document, de sa problématique et son intérêt culturel, suivis d'une mise en perspective de son contenu à l'appui de connaissances générales.

Une mise en contexte est aussi nécessaire. Le candidat doit être proactif et ne pas attendre du jury qu'il initie lui-même l'échange : il s'agit de trouver sa place dans un dialogue ouvert avec le jury, dont les questions sont toujours une occasion offerte au candidat de compléter son propos ou de le nuancer.

Le candidat est amené à exploiter son bagage civilisationnel et culturel (*historique, géographique, économique, stratégique, sociétale, littéraire, ...*) en citant des exemples, faisant référence à d'autres événements connexes. Il peut aussi, si ses connaissances s'avèrent être plus fragiles quant à la portée culturelle du document lui-même, se référer à son propre vécu en évoquant ici un film visionné récemment, à un ouvrage lu autrefois ou en se référant à tel séjour effectué en tel lieu pour étayer son propos. Ainsi le candidat montre notamment qu'il est à même de faire des liens entre le document et telle ou telle question plus large. La souplesse intellectuelle est partie intégrante de l'épreuve de compréhension.

Le jury constate les lacunes de certains candidats tant linguistiques que culturelles. Dans certains cas, l'analyse au-delà de la simple paraphrase a fait défaut.

Le jury conseille aux futurs candidats des lectures régulières en chinois sur des sujets ouverts, des extraits de romans ou autres documents écrits, de même qu'un entraînement préalable à la gestion du stress de l'épreuve, à la rapidité de prise de connaissance d'un document.

Nous espérons que ce rapport fournira aux futurs candidats des pistes pour se préparer au mieux aux épreuves du concours.

Annexes : exemples de sujets

Les sujets proposés à l'épreuve d'admission portent sur des sujets variés et liés au programme de cycle 4 et de lycée. On en trouvera ci-dessous deux exemples pour chacune des deux parties de cette épreuve.

Première partie : épreuve orale sur dossier

Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère
(notamment audio, textuels, vidéo)

Sujet numéro 1

全职儿女

资料一：

《 2023 年史上最难毕业季：中国年轻人“挤爆”寺庙祈求工作 - BBC News 中文 》

来源：<https://www.youtube.com/watch?v=-ST0XZj9gwl>

资料二：

《 不想上班 》

作词：黄明志 作曲：黄明志 (Namewee)

什么时候我开始没有梦想
什么时候不看小叮当
什么时候不信超人会飞翔
鼓起勇气只敢踹死蟑螂
好想回到青涩的时光
有麦可杰森陪我翘课逃亡
好想回到年少无知的轻狂
随手就能摘下星星和月亮
让我疯狂 让我一次嚣张
让我脱光 那黑鸦鸦的西装
那我呐喊 什么我都不管
毅然决然 要跑到南极 晒太阳
对不起老板 我不想上班

对不起亲爱的爹娘 我要把钱通通花光
对不起老板 我不想上班
对不起别再找我麻烦 我只想要吊儿吊儿啷当
喔海洋 呐伊哑那鲁湾
那鲁湾喔海洋 啊伊哑喔海洋
我才不要二十五就挂掉
整天埋头苦干 八十岁才下葬
我才不要每天早餐午餐晚餐
早睡早起上班 就像机器空转
所有新鲜事都与我无关
世界末日我都还在加班
雄心壮志一天一天消散
痴心妄想的都入土为安
让我疯狂 让我一次嚣张
让我脱光 那黑鸦鸦的西装
那我呐喊 什么我都不管
毅然决然 要跑到泰国 吃西餐
[.....]

来源: https://www.kkbox.com/my/sc/song/-qclw_KgLDIxAnxU3P

资料三:

《“全职儿女”：中国严峻就业形势下，年轻人的重整旗鼓之举还是“自我麻醉”？》

29 岁的朱莉在北京一家企业做游戏策划，多年来的频繁加班渐渐让她吃不消。今年 4 月，在和退休的父母商量后，她决定辞职回家陪二老，同时也为下一段人生好好做下规划。

除了有更多时间陪伴父母，家里其实也不需要她帮太多忙。不过她说，作为独生子女，以前从来不做家务的自己现在开始收拾房间。

朱莉说，日常生活开销主要由父母承担，妈妈还提出每月给她 2000 元的生活费，但她没有收。

父母对她的要求似乎并不高，只希望她“能保持正常的生活状态，不要睡太晚，不要过于放纵自己”。

像朱莉这样的“全职儿女”生活方式在中国年轻人中流行起来[.....]

有人甚至与父母签订了一份简易的劳务契约，上边列出付出与报酬——做一份家务多少钱，陪伴父母一小时多少钱。

“全职儿女”的背后是中国高企的失业率。中国官方最新数据显示，今年 5 月，16 至 24 岁青年人的失业率升至 20.8%，连续两个月创 2018 年有统计以来新高。其中大学毕业生的情况更糟糕，据中国国务院发展研究中心研究员卓贤估算，大学生失业率是青年整体失业率的 1.4 倍，是青年失业人口的主要群体。

[.....]

来源: <https://www.bbc.com/zhongwen/simp/chinese-news-65877454>

资料四:



“妈妈，你为什么要上班？”这样回答，孩子受益一生

赞同 4 添加评论 分享 喜欢 收藏 申请转载

来源：<https://zhuanlan.zhihu.com/p/431671901>

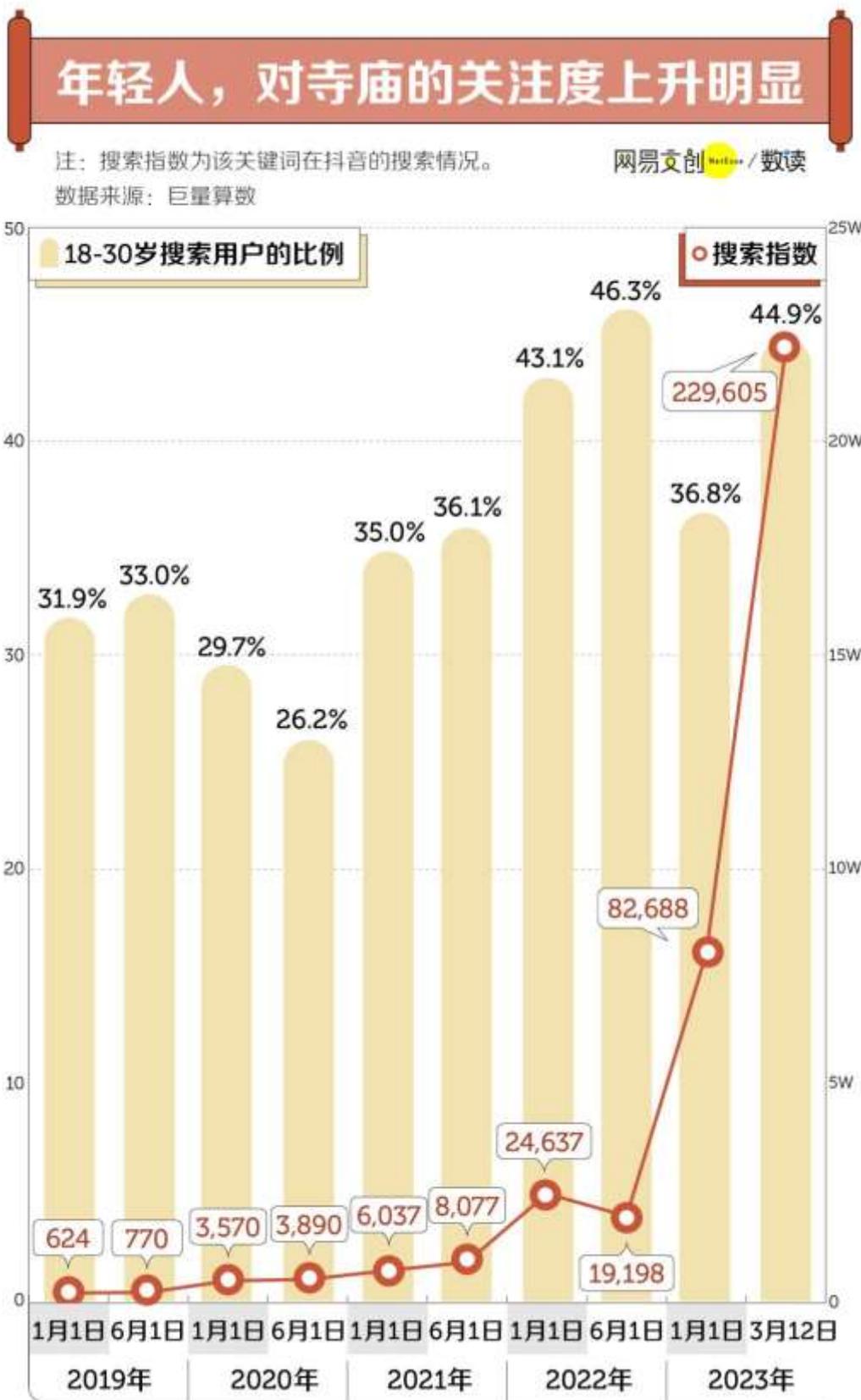
资料五：

《消极心态 | 内地年轻人爱拜神上香 网民：努力能够改变的东西越来越少》



来源：<https://www.stheadline.com/china-live/3213802/消极心态 | 内地年轻人爱拜神上香 网民：努力能够改变的东西越来越少>

资料六：



来源：<https://36kr.com/p/2175217653969410>

资料七：

《找不到工作，是我的问题吗？》



来源：<https://zhuanlan.zhihu.com/p/645018269>

Sujet N°2

Première partie : épreuve orale sur dossier

极简生活

资料一：

视频：《一个网店店主断舍离上瘾，247 m²的家只有 9 件家具 There's Nothing in My House》

来源：<https://www.youtube.com/watch?v=L0S1PfYehu0>

资料二：《什么？现在又流行“反断舍离”了》

北京青年报 | 2023 年 07 月 10 日 14:35:42



小贾桌子的一角



废旧纸袋被做成摆件

变身“废物利用达人”把奶茶纸袋改成书立。

在“幸运咖”奶茶纸袋上画两条浅浅的虚线，拿剪刀沿虚线剪开，再将剪好后的纸袋撑起来，然后剪出几块和袋子大小相贴合的硬纸壳，在背面贴上双面胶，将纸壳固定到袋子内侧……一番操作下来，一个好看又实用的书立就完成了。

这是目前小贾最满意的作品，“袋子正中间的小人 logo 露出来可好看了，不过书立做好后，第一时间就被我妈‘抢走’，拿到单位去放书了。”小贾说，她之后又用攒下的“蜜雪冰城”奶茶袋做出了同样的书立，摆在了自己的写字台上。

在那之后，每次坐到书桌前，小贾都会带着小小的成就感摸一摸自己的“杰作”。

现在，小贾的书桌上堆满了不舍得扔的瓶瓶罐罐：玉米须茶盒子、银耳罐、虾片盒、杨梅篮子、奶茶杯……但有意思的是，小时候的小贾曾一度很反感妈妈疯狂攒塑料袋的行为，“妈妈连我小学用完的作业本都要留着，她说背面的那些空白页能给弟弟当草稿纸，但直到那些作业本都泛黄了，弟弟也没用上。”

小贾的心态在前几年发生了转变。开启高中寄宿生活后，她顿悟了一点：“在学校，如果平时不攒一点塑料袋，到时候就只能花钱买垃圾袋。”虽然专门的垃圾袋并不贵，但在小贾看来，学生时代要能省则省。

来源：<https://news.cctv.com/2023/07/10/ARTlrzgMVsQTAKzfAKsuSXO5230710.shtml>

资料三：

人生中需要许多断舍离，如何在社交上断舍离呢？

赞同 1 添加评论 分享 收藏 喜欢

劫波树
因为喜欢物品，所以断舍离
43 人赞同了这个回答

社交断舍离包含两个层面：1.社交软件断舍离 2.人际关系断舍离

1.社交软件断舍离

定期清理朋友圈，我一般是2个月，删除以下这些人：

- 不会再联系的前同事
- 没有备注名字，也记不起头像的人
- 4个月以上没有讲过话的人
- 最近1个月没看的公众号
- 朋友圈控制在200-300，公众号控制在20-30个

2.人际关系断舍离

- 给人际关系分梯度，最重要朋友5个以内，常联系（包括同事）50个以内
- 每周最多和一个人聚会吃饭
- 工作日不闲聊，下班以后时间给自己一个人
- 双休日找半天关掉手机
- 避免不必要的超过3个人以上的聚会（尤其KTV/酒吧等，人越多沟通质量越低）

最后，懂得拒绝他人的邀请，安排好并真正享受自己一个人的时间吧！

发布于 2019-03-29 04:40

[+ 关注](#)

相关问题

- 如何做好生活的断舍离？ 5 个回答
- 哪些不良的生活习惯一定要“断舍离”？ 2 个回答
- 在生活中，我们如何做到断舍离呢？ 9 个回答
- 如何做到对不良习惯的断舍离？ 0 个回答
- 如何做好生活跟工作上的断舍离？ 1 个回答

帮助中心
知乎隐私保护指引 | 申请开通机构号 | 联系我们

举报中心
涉未成年举报 | 网络淫秽举报 | 涉企业侵权举报 | 更多

关于知乎
下载知乎 | 知乎招聘 | 知乎指南 | 知乎协议 | 更多

京 ICP 证 110745 号 · 京 ICP 备 13052560 号 - 1 · 京公网安备 11010802020088 号 · 京网文

来源：<https://www.zhihu.com/question/317382719>

资料四：



爱笑的爱在路途r6

2021-12-20

...

得失之间有舍有得

📖【书名】断舍离

💡【作者】日本山下英子

💖【内容简介】断舍离是由日本杂物管理咨询师山下英子提出的人生整理观念。所谓断舍离，就是透过整理物品了解自己，整理心中的混沌，让人生舒适的行动技术。换句话说，就是利用收拾家里的杂物来整理内心的废物，让人生转而开心的方法。其中，断=断绝不需要的东西，舍=舍弃多余的废物，离=脱离对物品的执着。

🌱【个人感受】通过学习和实践断舍离，人们将重新审视自己与物品的关系，从关注物品转换为关注自我——我需不需要，一旦开始思考，并致力于将身边所有“不需要、不适合、不舒服”的东西替换为“需要、适合、舒服”的东西，就能让环境变得清爽，也会由此改善心灵环境，从外在到内在，彻底焕然一新。

👍【推荐指数】★★★★★



开放讨论 > 关联词条 断舍离

🗨️ 讨论 🏠 8



我有话说...

来源：

https://baike.baidu.com/planet/issue?issueId=10846936&fromModule=lemma_bottom-tashuo-article

资料五：



来源：<https://ecywang.com/image3512354709350914.html>

资料六：

《从狂买到极简主义 90 后女孩全屋仅 6 样物品！》



这样的生活让她空出很多时间做其它事情，例如阅读、瑜伽和家务等。（图片来源：网络）

来源：<https://m.vct.news/news/c5629bbe-f21a-4fbe-b2e8-3bf21e198cd4>